

**MASTER 1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
MENTION EDUCATION ET FORMATION  
PARCOURS : ANALYSE DES SYSTEMES EDUCATIFS**

**Site préparant au diplôme : Dijon**  
**Enseignement à distance**

### Objectifs et Débouchés de la formation

#### • Objectifs

- La formation vise à faire acquérir aux étudiants des compétences en matière d'analyse, d'évaluation, d'organisation et de gestion
- A l'issue de la formation les étudiants doivent être capables :
  - de comprendre en profondeur les orientations générales du système éducatif
  - d'évaluer les établissements d'enseignement, les dispositifs de formation, les parcours individuels...

#### • Poursuites d'études

- Accès au second degré du Master puis poursuite en thèse

#### • Métiers

- Accès à l'enseignement supérieur et la recherche publique
- Postes de chargés d'études dans les services centraux mais aussi académiques spécialisés dans l'évaluation et les études du Ministère de l'Education Nationale
- Postes dans d'autres ministères qui ont en charge des activités de formation, en particulier le Ministère de l'Agriculture
- Emplois d'étude et d'expertise dans les organismes internationaux et de coopération, ou dans les ministères de l'Education de pays étrangers.

### Organisation et descriptif des études

#### Organisation générale

Le Master 1 se compose de 4 unités d'enseignement.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)** et de **travaux dirigés (TD)** dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Une année universitaire représente 60 Crédits européens.

Tous les cours font l'objet de plusieurs envois, les derniers s'effectuant en avril.

Le diplôme de Maîtrise « Sciences de l'Education » peut être délivré à la fin de cette 1<sup>ère</sup> année.

#### Descriptif des études

##### ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
<b>SEMESTRE 1 et 2</b>				<b>60</b>			
<b>U.E. 1</b>			<b>48</b>	<b>20</b>			<b>6</b>
Mémoire d'initiation à la recherche					Mémoire		
Stage de 2 semaines dans une institution éducative (*)					Rapport de stage		
Méthodologie de la recherche en éducation	24	24	48		Ecrit + C.C	2h	
<b>U.E. 2 (orientation sociologie)</b>			<b>72</b>	<b>10</b>			<b>2</b>
Sociologie de l'éducation (1 enseignement au choix autres que ceux choisis en L 3 Sc. Educ.)	24	24	48		Ecrit + C.C	2h	
Approche épistémologique et historique de la psychologie	24		24		Ecrit	2h	
L'école et la France société multiculturelle	24		24		Dossier		
Enseigner et apprendre avec les TIC	24		24		Dossier		
Education tout au long de la vie	24		24		Ecrit	2h	
Garçons et Filles à l'école	24		24		Ecrit	2h	
Sciences et culture	24		24		Ecrit	2h	
Informatique : préparation au C2I (1)		24	24		Ecrit + Pratique	2h	

<b>U.E. 3 (orientation économie)</b>			<b>72</b>	<b>10</b>			2
Economie de l'éducation	24	24	48		Ecrit + C.C	2h	
Mêmes enseignements au choix que l'UE 2 (1 enseignements au choix autres que ceux choisis en L 3 Sc. Educ. et dans l'UE 2)	24		24				
<b>U.E. 4 (Outils et Méthodes)</b>			<b>72</b>	<b>20</b>			3
Statistiques/enquêtes et traitement des données	24	24	48		Ecrit	2h	2
Anglais : recherche en sciences de l'éducation (**)		24	24		Ecrit + C.C	2h	1

C.C. = Contrôle Continu

(\*) Pourront être dispensés de stage les étudiants pouvant justifier d'une activité professionnelle suffisante dans une institution éducative

(\*\*) Dispense pour les étudiants ayant obtenu le C.L.E.S. niveau 2

### Modalités d'admission

Sont admis **de droit** les titulaires soit d'une Licence mention Sciences de l'Education, soit d'une Licence Métiers de la culture, de l'éducation et de la formation

Autres licences, autres diplômes équivalents après examen individuel d'un dossier par la commission de validation d'acquis personnels et professionnels

### Modalités de contrôle des connaissances

#### Examens

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du lundi 23 mai au vendredi 27 mai 2011

Seconde session : du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre 2011

#### Validation

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2ème session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.

#### Contacts

C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance)

**Responsables du diplôme : Jacqueline MOREAU**

**Secrétariat-scolarité : Corinne COURTIAL**

Tél : 03.80.39.50.64

[corinne.courtial@u-bourgogne.fr](mailto:corinne.courtial@u-bourgogne.fr)